

Pour faciliter les comparaisons, nous présentons à nouveau les images des ravinements qui figurent à la page sur [les ravinements, œuvre des glaciers](#), accompagnées ici de commentaires plus complets

... ou ravinements du Type C

Par point fixe, nous entendons une brèche ou un col de faible largeur qui demeurent au même emplacement pendant toute la durée du pléniglaciaire.

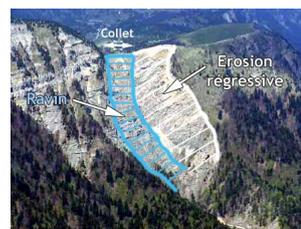
De tels ravinements prennent naissance lorsque les eaux glaciaires d'un glacier de vallée gagnent une vallée voisine, en franchissant, par une brèche ou un col de faible largeur, l'arête qui les sépare. L'écoulement des eaux ne changera pas de position pendant toute la durée du pléniglaciaire et le début du cataglaciaire. Les eaux glaciaires emprunteront ce passage jusqu'à ce que leur niveau dans la vallée émettrice soit devenu inférieur à l'altitude de la brèche.

Le ravin de Drogat

Voici un exemple, le ravin de **Drogat (sud du Vercors, Isère)**, qui domine la route d'accès au col de **Menée**, que l'on distingue en bas de la photo

Cette photo représente le ravinement vu de l'est.

Derrière l'arête s'étendait le glacier qui occupait la vallée de **Combau (Sud Vercors, Isère)**. Les eaux glaciaires latérales de la rive gauche de ce glacier, qui ont creusé ce ravin, empruntaient un collet d'une centaine de mètres de largeur.



Sous ce collet on distingue bien, grâce à la coloration différente des roches, la trace de largeur à peu près constante laissée par ces eaux glaciaires.

On remarque que le ravin lui-même présente, sur toute sa hauteur jusqu'à la route, une largeur assez constante, d'une centaine de mètres, égale à celle du col. Sur sa rive gauche, la pente, du fait de sa

situation en dessous de la remontée de l'arête au nord du collet, n'a pas été soumise à l'écoulement des eaux glaciaires. On peut attribuer sa formation à l'action de l'érosion régressive.



Les gorges du Baconnet

Beaucoup plus importantes en taille, voici les **Gorges du Baconnet (Isère)**, un deuxième exemple de ravinement du **type C**.

La photo représente le versant est des **Rochers du Baconnet**, qui dominant la **Route des Alpes**, légèrement au sud du col du **Fau**.



L'arête de ces **Rochers du Baconnet**, qui constitue la partie supérieure de l'image, s'étend, du nord au sud, sur 2 kilomètres, à une altitude comprise entre 1700 et 1800 mètres. Sous cette arête, le versant est, que représente la photo et qui formait la rive gauche du glacier mindélien du **Drac**, offre le spectacle d'une chalanche de grandes dimensions (sa largeur est de 800 m).

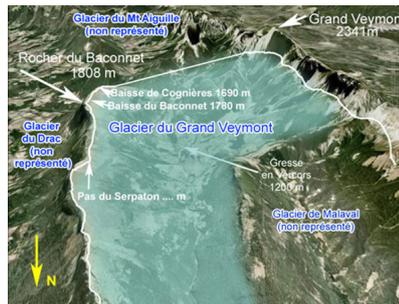
Quelle peut être l'origine de celle-ci ?

L'arête présente deux points bas. La **Brèche du Baconnet** (1780 m), visible sur l'image à la naissance de la chalanche, est celui situé le plus au nord-est, cependant que, dans celui situé le plus au sud, non visible sur l'image, s'ouvre le gouffre de **Cognières** (1720 m).

Le versant opposé à celui représenté sur l'image descend en pente régulière jusqu'à la vallée de **Gresse**. Il ne peut donc constituer un impluvium susceptible d'avoir déversé ses eaux par-dessus l'arête des **Rochers du Baconnet**. À cette altitude, la seule provenance d'eaux avec un débit appréciable ne peut être que glaciaire. Mais de quel glacier celles-ci provenaient-elles ? Ce ne peut être le glacier du **Drac**, dont la surface à cet endroit s'élevait, au pléniglaciaire du Mindel, à environ 1750 m ; il ne peut donc s'agir que du glacier du **Grand Veymont**.

Au cours du Mindel, la vallée de **Gresse**, qui constitue le versant ouest, opposé à la photo, des **Rochers du Baconnet**, était en effet occupée par un glacier descendu du **Grand Veymont**. Il n'existe pas de site témoin attribuable à cette

glaciation dans ce versant ouest, mais seulement des sites que leur altitude permet d'attribuer au Riss, qui s'élevait ici à 1600 m environ et dont le front était en pente vers le sud. Le front du glacier du Mindel se situait donc à une altitude plus grande que celle-ci dans cette face ouest, c'est-à-dire sensiblement sur l'arête des **Rochers du Baconnet**



. Les eaux glaciaires émises sur son front pouvaient s'écouler, non seulement au sud par la vallée du **Ruisseau de Grosse Eau** et, au nord, par celle de la **Gresse** mais aussi en empruntant les deux points bas de l'arête décrits ci-dessus, le gouffre de **Cognières** et la **Brèche du Baconnet**. Leur écoulement s'est fixé ici pendant toute la durée du pléniglaciaire et le début du cataglaciaire, jusqu'à ce que le niveau de circulation des eaux frontales du glacier du **Grand Veymont** soit devenu inférieur à l'altitude de la brèche.

C'est le passage de ces eaux, lors du Mindel, par le « point fixe » que constituait la brèche qui ont déterminé la position de la chalanche et en ont fait débiter la formation. Mais une étude plus poussée montre que le dessin des **Gorges** n'est pas uniquement l'oeuvre du glacier du Mindel

Rôle du glacier rissien du Drac dans la formation des Gorges du Baconnet

Les **Gorges du Baconnet** présentent en effet deux faciès superposés : au-dessus de 1500 m d'altitude environ, celui d'un couloir aux parois verticales de même largeur que la brèche, soit une centaine de mètres, dont la photo suivante montre bien la verticalité.



Cette forme d'érosion est révélatrice du passage d'un important écoulement d'eau. Dans ce cas, la lame d'eau qui s'écoule dans la paroi présente une largeur constante et si sa position ne varie pas pendant un laps de temps suffisant, elle peut engendrer une érosion

de largeur elle aussi constante.



Voici, à une échelle très réduite, un exemple actuel de ce genre d'écoulement.

Photo Waterworld

La forme évasée caractéristique d'une chalanche ne débute qu'en dessous de l'altitude de 1500 m. Sa largeur maximum (800 m) est atteinte à une altitude de l'ordre de 1300 m. Enfin, dans sa partie inférieure, la largeur de la chalanche diminue progressivement jusqu'à sa jonction avec le torrent qui en évacue les eaux météoriques, cependant que la pente s'adoucit et se couvre de forêts.

Enfin, signalons que chacune de ses rives porte des ravines, dont les plus hautes naissent vers 1550 m sur la rive droite et 1500 m sur la rive gauche.

Il nous semble donc qu'on peut imaginer dans le creusement des **Gorges du Baconnet** les phases successives suivantes :

1. Première phase, datant du pléniglaciaire du Mindel : le glacier de la face est du **Grand Veymont** recouvre le versant ouest des **Rochers du Baconnet** jusqu'à l'arête sommitale. Une partie des eaux glaciaires issues de son front franchit les **Rochers du Baconnet** de deux manières différentes :

une partie en creusant et en empruntant, exactement sur l'arête faîtière, le gouffre de **Cognières** (1720 m), situé dans un [sillon rocheux](#) bien visible sur le terrain,

une autre partie en utilisant, plus au nord, la **Brèche du Baconnet**. En dévalant la face est des **Rochers du Baconnet**, ce sont ces eaux qui donnent naissance aux **Gorges du Baconnet**, en creusant le couloir représenté ci-dessus qui, bien entendu, se prolongeait alors dans la pente par un ravin.

L'écoulement des eaux glaciaires dans le couloir et le ravin qui lui faisait suite prend fin lorsque, au début du cataglaciaire du Mindel, le glacier du **Grand Veymont** commence à reculer.

2. C'est le glacier de la vallée du **Drac** qui, dans une seconde phase, prend alors le relais pour continuer l'œuvre d'érosion initiée par les eaux glaciaires du glacier mindélien du **Grand Veymont**.

Au pléniglaciaire, la surface de ce glacier s'élève à 1750 m environ et ses eaux glaciaires latérales coulent par conséquent entre 1600 et 1650 m, soit à la

base de la falaise des **Rochers du Baconnet**. Utilisant, pendant le début du cataglacière, la facilité que leur offre l'existence du ravin, elles l'élargissent en lui donnant la forme évasée d'une chalanche.

3. Troisième phase : au cours du Riss, la vallée du **Drac** est envahie à nouveau par les glaces. Au pléniglaciaire, celles-ci atteignent, à l'endroit du ravinement, une altitude de l'ordre de 1380 m.

Les eaux glaciaires latérales rive gauche de ce glacier du **Drac**, qui, au cours du cataglacière rissien, s'écoulaient donc entre 1230 et 1280 mètres élargissent alors la partie inférieure de ce ravin, finissant de donner à la chalanche son aspect actuel. Car, pendant la glaciation suivante, le Würm, les glaces du **Drac** ne s'étendaient pas jusqu'ici et le glacier du **Grand Veymont** ne dépassait pas les faubourgs de **Gresse en Vercors**.

On remarquera la présence de ravines sur les deux rives de la chalanche, dont les plus élevées prennent naissance vers 1550 m sur la rive droite et 1500 m sur la rive gauche. Le ravinement des **Gorges du Baconnet** appartiendrait donc en quelque sorte à un type mixte, **type C** dans sa partie supérieure et **type A** plus bas.

Remarquons que la partie supérieure du ravinement est creusée dans les durs calcaires tithoniques, ce qui montre que sa création ne peut être imputée à l'érosion régressive, incapable de s'attaquer à cette roche très compétente.

Autres types de ravinements

Nous avons également identifié d'autres types de ravinements dus à l'action des glaciers et à l'écoulement de leurs eaux glaciaires, comme :

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires latérales d'un glacier de vallée](#) ou de **type A**,

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires latérales de deux glaciers lors de leur confluence](#) ou de **type B**,

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires franchissant sur une grande longueur l'arête séparatrice entre deux vallées](#) ou de **type D**,

[les ravinements dus à l'action des eaux latérales d'un glacier affluent à un glacier de vallée](#) ou de **type E**,

[les ravinements dus à l'action des eaux circulant à l'intérieur d'un glacier](#) ou de **type F**,

[les ravinements dus à l'action des eaux provenant d'un débordement ponctuel](#) ou de **type G**,

ainsi que des [ravinements non dus à un glacier de vallée](#).

Retour à la page sur

[les ravinements, œuvre des glaciers](#).

